CRC - 010M
C. P. PL 74
Loi encadrement
étudiants étrangers

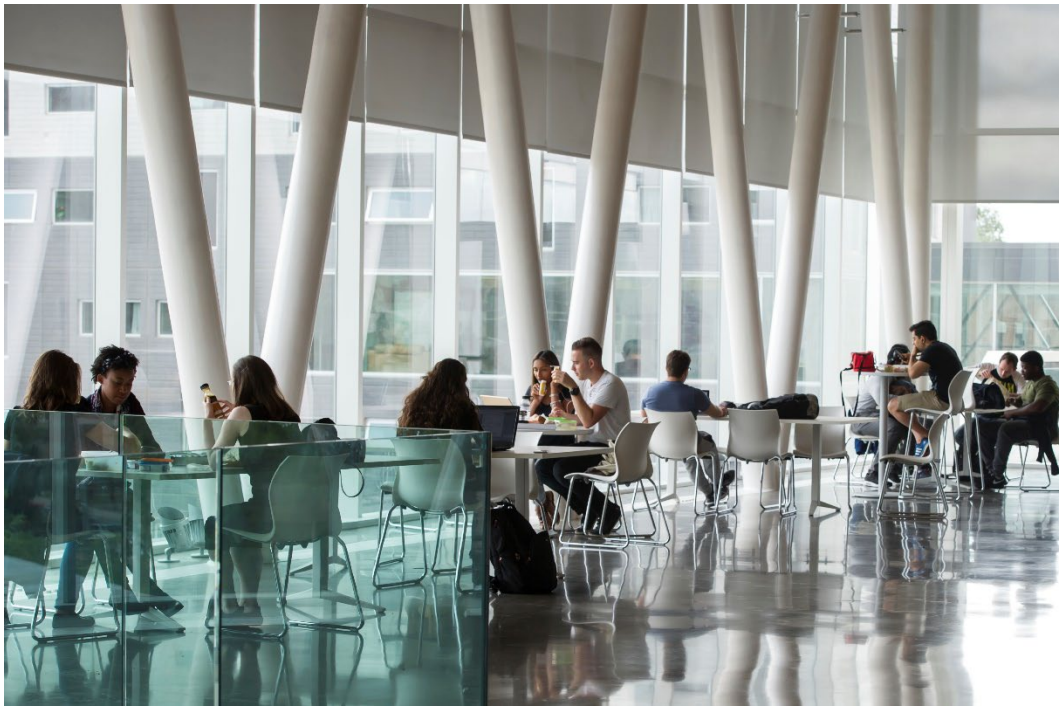

Mémoire de l'École de technologie supérieure (ÉTS) présenté à la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi nº 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*

Montréal, 6 novembre 2024

ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec

1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3

514 396-8800
etsmtl.ca

Table des matières

..... 1

SOMMAIRE EXÉCUTIF 3
À PROPOS DE L'ÉTS 6
COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE LOI N^{O} 74 7
CONSIDÉRATIONS 8
1. Contrer la pénurie de main-d'œuvre et contribuer au développement économique du Québec 8
2. Favoriser la recherche appliquée et l'innovation 10
3. Préserver l'équilibre budgétaire 11
4. Investir dans la francisation et les infrastructures de logements 11
5. Propulser l'attractivité des universités et du Québec 12
CONCLUSION 13
CONTACT 14

Sommaire exécutif

Les talents internationaux qui choisissent l'École de technologie supérieure (ÉTS) constituent un vecteur essentiel pour le développement économique et technologique du Québec. Les communautés étudiante et professorale de l'ÉTS sont composées respectivement de 36 % et de 38 % de gens en provenance de l'international[1], la positionnant comme l'université la plus internationale du Québec au prorata. Le nombre des étudiantes et des étudiants internationaux a crû de plus de 20 % en moyenne par année de 2018-2019 à 2023-2024[2]. Par le biais de ce mémoire, l'ÉTS a toute légitimité de s'exprimer sur la question et souhaite partager ses commentaires à l'égard du projet de loi nº 74 à la Commission des relations avec les citoyens.

Elle veut réitérer l'apport incontournable des talents internationaux de l'ÉTS afin de :

- contrer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et favoriser le développement économique du Québec ;
- propulser la recherche grâce à l'acquisition d'expertises au bénéfice du développement technologique et de l'innovation au Québec ;
- maintenir la vitalité, la richesse, l'attractivité et la compétitivité des universités québécoises.

L'ÉTS veut attirer l'attention de la Commission sur la place des talents internationaux au sein de la société québécoise, mais également sur le rôle que jouent les universités québécoises dans leur attraction, leur accueil, leur intégration, leur préparation au marché de l'emploi et leur contribution à l'innovation.

Les réflexions du gouvernement doivent tenir compte de plusieurs considérations et de leur impact sur les établissements d'enseignement supérieur, particulièrement dans des domaines aussi spécifiques que le génie, les technologies et l'innovation.

Rappelons que le modèle unique coopératif de l'ÉTS contribue à créer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin afin de pourvoir une partie des 52 000 nouveaux postes de professionnels et professionnelles à combler au

[1] Données internes de l'ÉTS (2024) et de l'Université du Québec (2024).
[2] Données internes de l'ÉTS (2024).

Québec en génie et en informatique au cours des prochaines années[3]. Rappelons également son rôle de premier plan pour l'essor de l'économie québécoise grâce à sa proximité avec les besoins de l'industrie et son apport capital à l'entrepreneuriat technologique de pointe.

Les représentants de l'ÉTS profitent de ces consultations particulières et de ces auditions publiques pour partager leurs préoccupations, leurs solutions ainsi que différentes considérations à l'égard des étudiantes et étudiants internationaux aux membres de la Commission :

1. **Contrer la pénurie de main-d'œuvre et contribuer au développement économique du Québec**

Maintenir la croissance des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux dans un contexte où le Québec démontre des besoins de main-d'œuvre criants, en particulier dans les secteurs clés de l'économie comme le génie.

2. **Favoriser la recherche appliquée et l'innovation**

Maintenir la croissance des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux aux cycles supérieurs devient encore plus important sur le plan de la recherche. En effet, ces derniers représentent 72 % de la clientèle étudiante aux 2e et 3e cycles[4].

Par ailleurs, alors que plus de 70 % de nos fonds de recherche financent des projets en partenariat avec l'industrie[5], limiter ou réduire le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux affecterait la performance des laboratoires universitaires et compromettrait directement la recherche appliquée et l'innovation au Québec.

3. **Préserver l'équilibre budgétaire**

Maintenir la croissance des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux aux cycles supérieurs ainsi que le nombre actuel au premier cycle afin de permettre aux établissements de maintenir un équilibre budgétaire.

D'autant plus dans un contexte où la nouvelle formule de financement

[3] Ordre des ingénieurs (2023). *Offre et demande de professionnels en génie au Québec - Horizon 2033*, hyperlien : OIQ_ProjectionsOffreDemande_2023-2033_FaitsSaillants.pdf
[4] Données internes de l'ÉTS (2024).
[5] Données internes de l'ÉTS (2024).

désavantage les établissements accueillant le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants internationaux.

4. Investir dans la francisation et les infrastructures de logements

Renforcer les programmes de francisation pour maximiser l'intégration sociale des étudiantes et étudiants internationaux. En intégrant ces programmes directement dans les cursus afin qu'ils puissent maîtriser le français et intégrer le marché du travail. Par ailleurs, investir dans les infrastructures de logements étudiants afin de faire face à la crise du logement que connaît le Québec actuellement.

5. Propulser l'attractivité des universités et du Québec

Viser à « attirer » plutôt qu'à « repousser » les talents internationaux. En encourageant une collaboration étroite entre les universités et le gouvernement du Québec pour identifier des solutions concrètes et viables qui assureront l'attractivité des universités québécoises. Il existe une vive compétition au niveau mondial pour attirer des étudiantes et étudiants internationaux et le Québec se doit de tirer son épingle du jeu dans le but de demeurer compétitif.

Ces talents contribuent à la vie sur les campus universitaires, aux échanges des idées, au développement de la recherche et sont de véritables ambassadrices et ambassadeurs à l'étranger qui contribuent à la renommée des institutions universitaires.

À propos de l'ÉTS

L'ÉTS est l'une des constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQ) et a pour mission le développement technologique et économique du Québec. Spécialisée en ingénierie appliquée, l'ÉTS forme 25 % des ingénieures et ingénieurs du Québec et compte plus de 11 000 étudiantes et étudiants[6].

L'ÉTS se classe au premier rang quant au nombre de diplômes de baccalauréat en génie décernés au 1er cycle au Québec. Elle favorise aussi, par le biais de son incubateur, le Centech, l'épanouissement de jeunes pousses technologiques innovantes. Pour rappel, le Centech est classé parmi les 10 incubateurs universitaires les plus performants au monde[7].

Près de 70 % de ses activités de recherche sont menées en collaboration avec des entreprises au Québec, au Canada et à l'international[8]. L'ÉTS est fière de pouvoir compter sur plus de 5 000 entreprises partenaires qui offrent non seulement des stages à la communauté étudiante, mais confient aussi aux professeurs le mandat de développer des applications industrielles[9]. Ensemble, ils contribuent significativement au progrès scientifique et à l'amélioration de la productivité au Québec, tout en jouant un rôle essentiel dans la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Le 6 mars 1974 a marqué la création de l'ÉTS à titre de projet pilote, à la demande du gouvernement du Québec, avec un mandat initial de cinq ans. L'objectif était de former une nouvelle génération d'ingénieures et d'ingénieurs dotée d'une approche plus pratique. Rapidement, l'ÉTS s'est taillée une place de choix dans l'écosystème universitaire et célèbre donc, cette année, son 50e anniversaire. Ces épreuves auront forgé son identité. Une université où l'audace, l'innovation, l'engagement, l'excellence, l'équité et l'humanisme sont au cœur de ses actions.

Encore aujourd'hui, l'ÉTS se distingue par son approche pratique axée sur les besoins de l'industrie et de la société, tout en poursuivant sa mission de contribuer au développement économique et technologique du Québec.

Les étudiantes et les étudiants internationaux ont représenté, au fil des décennies, un facteur essentiel du développement et du rayonnement de l'ÉTS, ici comme à l'international.

[6] Données internes de l'ÉTS (2024).
[7] Selon *UBI Global* (2023).
[8] Données internes de l'ÉTS (2024).
[9] Données internes de l'ÉTS (2024).

Commentaires sur le projet de loi nº 74

C'est avec grand intérêt que l'ÉTS a pris connaissance du projet de loi nº 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers* déposé par le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ses représentants sont heureux d'avoir l'opportunité de partager leurs commentaires aux membres de la Commission des relations avec les citoyens à l'égard de cette pièce législative.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi nº 74 vise à doter le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec de nouveaux pouvoirs en immigration et de leviers juridiques permettant de mieux encadrer le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement supérieur. Nous comprenons que cette pièce législative a également pour but de mettre en place les leviers nécessaires pour fixer le nombre de demandes présentées à titre d'étudiante ou d'étudiant international en fonction de différentes variables.

L'apport des étudiantes et étudiants internationaux est vital pour l'ÉTS, mais aussi pour le Québec. En effet, leur contribution est nécessaire afin de répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre en ingénierie dans les secteurs technologiques, de même que pour favoriser l'innovation.

Voilà pourquoi nous sommes préoccupés par certaines dispositions du projet de loi, car elles auront pour effet de transférer la gestion d'une question qui impacte directement les activités et le financement des établissements d'enseignement supérieur vers le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, en plus de conférer des responsabilités additionnelles au ministère de l'Éducation (ME) et au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et d'ainsi alourdir les rôles et responsabilités d'une gestion déjà complexe. L'autonomie des universités s'en trouvera directement touchée, voire considérablement diminuée.

Nous avons également certaines inquiétudes à l'égard des impacts sur le financement des établissements d'enseignement supérieur, puisque le modèle de financement universitaire actuel constitue un tout comprenant l'apport économique et intellectuel des étudiantes et étudiants internationaux. Il est important de noter que la nouvelle formule de financement des universités désavantage déjà les universités ayant une plus grande proportion d'étudiantes et d'étudiants internationaux, comme l'ÉTS, en plus de menacer leur équilibre budgétaire, et ce, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Enfin, l'ÉTS souhaite également réaffirmer son désir de collaborer avec le gouvernement du Québec dans le but de trouver des solutions viables permettant

de soutenir le développement économique et technologique du Québec, ce pour quoi elle a été créée il y a 50 ans.

Considérations

Certains amendements législatifs proposés dans le présent projet de loi concernant l'encadrement des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec, notamment à Montréal, constituent une source de préoccupation. Avant de commenter cette législation, nous profitons de ces consultations particulières pour souligner plusieurs considérations et leurs répercussions. Celles-ci touchent l'attractivité des établissements universitaires et la place des étudiantes et étudiants internationaux. Elles impactent aussi, de façon plus marquée encore, l'avenir financier des établissements, l'intégration de diplômés qualifiés dans le marché du travail québécois dans des domaines aussi spécifiques que le génie, les technologies et l'innovation, ainsi que l'essor de l'économie québécoise et canadienne.

1. Contrer la pénurie de main-d'œuvre et contribuer au développement économique du Québec

Maintenir la croissance des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux dans un contexte où le Québec démontre des besoins de main-d'œuvre criants en particulier dans les secteurs clés de l'économie comme le génie.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux dans les universités québécoises a fortement augmenté, passant ainsi de 35 376 en 2014 à 55 629 en 2023[10], avec une croissance particulièrement marquée dans les programmes de cycles supérieurs, s'expliquant entre autres par l'accessibilité des droits de scolarité, le coût de la vie raisonnable et les opportunités offertes par le marché de l'emploi au Québec.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

- À l'échelle du Québec, les dépenses des étudiantes et étudiants internationaux ont atteint 4,2 G$ en 2022, soulignant leur impact direct sur l'économie locale et régionale, notamment dans les secteurs du logement,

[10] Données du ministère de l'Enseignement supérieur (2024).

de la restauration et des services. Ces derniers dynamisent les villes en attirant des investissements et en renforçant la réputation du Québec à titre de destination de choix pour les études supérieures.

- À l'échelle canadienne, les étudiantes et les étudiants internationaux ont injecté 37,3 G$ dans l'économie en 2022[11]. Ces contributions renforcent non seulement les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi les communautés locales et les industries qui bénéficient directement de la présence de ces étudiantes et étudiants.

- Les étudiantes et étudiants internationaux jouent un rôle déterminant dans le soutien aux entreprises technologiques et industrielles. Le Québec fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs clés. Il y aura plus de 50 000 postes vacants dans les domaines du génie et de l'informatique dans les 10 prochaines années[12].

À leur diplomation, les étudiantes et étudiants internationaux sont spécifiquement formés pour répondre à des besoins précis de main-d'œuvre et pour pallier la pénurie que connaît le Québec actuellement. Étant formés adéquatement dans des établissements publics financés par les deniers publics, ces diplômées et diplômés retournent ainsi au service des entreprises et de l'économie québécoise, ce qui constitue, à notre avis, un juste retour sur investissement.

Réduire le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux créerait un manque de talents qui serait difficile à combler par les seuls diplômées et diplômés locaux. Le nombre de permis de travail post-diplôme délivré par le fédéral est passé de 5 460 à 16 270 de 2015 à 2022, soit une croissance de plus de 200 %[13]. Selon nos chiffres, c'est en moyenne 67 % des étudiantes et étudiants internationaux de l'ÉTS qui demeurent au Québec à la suite de leurs études de premier cycle[14] et qui contribuent aux besoins des entreprises d'ici.

Ce taux élevé souligne l'attractivité du marché québécois pour ces talents et l'efficacité du modèle coopératif et des stages en entreprises pour l'intégration. Le modèle de stages obligatoires mis en place par l'ÉTS offre une première expérience professionnelle concrète au sein d'entreprises québécoises et permet un maillage tôt dans le parcours étudiant. Cette approche pragmatique favorise l'adaptation des étudiantes et étudiants internationaux à la société québécoise et

[11] Affaires mondiales Canada (2023). *Impacts économiques de l'éducation internationale au Canada — Mise à jour des impacts de 2022 — Rapport final*, hyperlien : RKA-International-student-impact-2022-Fr.pdf
[12] Ordre des ingénieurs (2023). *Offre et demande de professionnels en génie au Québec - Horizon 2033*, hyperlien : OIQ_ProjectionsOffreDemande_2023-2033_FaitsSaillants.pdf
[13] Données de Montréal International (2023).
[14] Données internes de l'ÉTS (2024).

leur permet de répondre rapidement aux besoins de main-d'œuvre dans des secteurs stratégiques de notre économie.

Par ailleurs, les étudiantes et étudiants internationaux ne répondent pas seulement aux besoins immédiats de main-d'œuvre. Ils représentent également une source précieuse d'immigration qualifiée, contribuant à long terme à la vitalité économique et démographique du Québec.

Enfin, leur contribution à l'immigration va au-delà de la grande région de Montréal. Il est donc essentiel de considérer toutes les perspectives possibles :

- si l'un des objectifs du gouvernement est de favoriser la régionalisation de l'immigration, les diplômées et diplômés internationaux de l'ÉTS peuvent jouer un rôle déterminant dans la revitalisation économique des régions hors de Montréal ;

- en s'installant dans des régions en croissance, ils contribuent à équilibrer les flux migratoires et à renforcer la vitalité des économies locales, tout en répondant aux besoins spécifiques des entreprises régionales.

2. Favoriser la recherche appliquée et l'innovation

Maintenir la croissance des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux aux cycles supérieurs devient encore plus important sur le plan de la recherche.

Une réduction du nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux affaiblirait considérablement la capacité de l'ÉTS à recruter des professeures et professeurs ainsi que des chercheures et chercheurs de calibre mondial.

Cela nuirait également à la performance de la recherche et de l'innovation. La communauté étudiante internationale est essentielle à la recherche à l'ÉTS. Elle représente la majorité des étudiants aux cycles supérieurs (72 % en 2023-2024) et alors que plus de 70 % de nos fonds de recherche financent des projets en partenariat avec l'industrie[15], leur réduction affecterait directement la performance des laboratoires universitaires, compromettant ainsi la recherche appliquée et les transferts technologiques vers l'industrie québécoise.

[15] Données internes de l'ÉTS (2024).

3. Préserver l'équilibre budgétaire

Maintenir la croissance des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux aux cycles supérieurs ainsi que le nombre actuel au premier cycle afin de permettre aux établissements de maintenir un équilibre budgétaire. D'autant plus dans un contexte où la nouvelle formule de financement désavantage les établissements accueillant le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants internationaux.

Les revenus provenant des étudiantes et étudiants internationaux permettaient historiquement à notre établissement de poursuivre son développement et d'investir dans les infrastructures du campus, dans les programmes, dans le recrutement et dans la recherche. La nouvelle formule de financement ne permet plus ce genre de marge essentielle à notre développement.

Un contingentement ou une réduction du nombre de permis d'études accordés entraînerait des conséquences négatives majeures pour l'ÉTS ainsi que pour l'ensemble du Québec. En effet, le contingentement du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux au niveau de décembre 2023 entraînerait une perte estimée à 290 M$ sur 10 ans pour l'ÉTS[16]. Ce qui mettrait en péril les projets de développement de l'institution en réduisant sa capacité à investir dans des infrastructures modernes et en compromettant la création de nouveaux programmes, dont ceux liés à la recherche technologique de pointe.

4. Investir dans la francisation et les infrastructures de logements

Renforcer les programmes de francisation pour maximiser l'intégration sociale des étudiantes et étudiants internationaux. En intégrant ces programmes directement dans les cursus afin qu'ils puissent maîtriser le français et intégrer le marché du travail. Par ailleurs, investir dans les infrastructures de logements étudiants afin de faire face à la crise du logement que connaît le Québec actuellement.

L'ÉTS, en tant qu'établissement francophone, attache une grande importance à la francisation des étudiantes et étudiants internationaux, en particulier ceux provenant d'environnements non francophones.

[16] Données internes de l'ÉTS (2024).

En privilégiant l'utilisation du français à travers ses programmes et la collaboration avec les entreprises, l'ÉTS considère participer à améliorer l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des étudiantes et étudiants internationaux. L'ÉTS collabore notamment avec des partenaires externes pour améliorer l'accès à des ressources de francisation supplémentaires et soutenir les initiatives visant à renforcer la maîtrise du français chez les étudiantes et étudiants internationaux.

Cela contribue également à renforcer leur employabilité sur le marché du travail québécois, où la langue française est un atout clé. La maîtrise du français par les étudiantes et étudiants internationaux constitue un facteur essentiel à leur réussite académique et à leur intégration durable au Québec.

Par ailleurs, ces efforts de francisation sont cruciaux pour la rétention des talents internationaux, en particulier dans des secteurs à forte demande comme l'ingénierie, l'informatique et l'intelligence artificielle, où le Québec a un besoin accru de main-d'œuvre qualifiée.

Qui plus est, avec l'augmentation continue du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux, la demande pour des logements étudiants accessibles et abordables devient un enjeu important. La capacité d'accueil des institutions comme l'ÉTS est sous pression, particulièrement à Montréal, où la disponibilité limitée de logements étudiants représente un défi pour l'intégration des nouvelles personnes étudiantes internationales.

L'investissement dans de nouvelles infrastructures résidentielles modernes et abordables est donc nécessaire afin de répondre à cette demande croissante. Des logements abordables adaptés aux besoins des étudiantes et étudiants internationaux contribueraient à améliorer leur qualité de vie et à réduire la pression sur le marché locatif montréalais.

Il est impératif que des initiatives gouvernementales et des partenariats soient envisagés dans le but de soutenir la création de logements étudiants, garantissant ainsi un environnement propice à leur réussite académique et à leur intégration sur le long terme.

5. Propulser l'attractivité des universités et du Québec

Viser à « attirer » plutôt qu'à « repousser » les talents internationaux. En encourageant une collaboration étroite entre les universités et le gouvernement du Québec pour identifier des solutions concrètes et viables qui assureront l'attractivité des universités québécoises. Il existe une vive compétition au niveau mondial pour attirer des étudiantes et étudiants internationaux et le Québec se doit de tirer son épingle du jeu pour demeurer compétitif. Ces talents contribuent à la vie sur les campus universitaires,

aux échanges des idées, au développement de la recherche et sont de véritables ambassadrices et ambassadeurs à l'étranger qui contribuent à la renommée des institutions universitaires et aux échanges post-études qui en découlent.

Un contingentement des étudiantes et étudiants internationaux pourrait aussi créer une compétition accrue entre les universités québécoises pour attirer les meilleurs talents internationaux, ce qui risquerait de nuire à l'attractivité globale du Québec en tant que destination privilégiée pour les études supérieures. Ainsi, le Québec pourrait perdre du terrain par rapport à d'autres provinces canadiennes, et même d'autres pays, qui accueillent des étudiantes et étudiants internationaux en plus grand nombre.

Un contingentement des inscriptions mettrait en péril les objectifs de régionalisation de l'immigration et pourrait affecter la vitalité économique de nombreuses régions du Québec, qui comptent sur les étudiantes et étudiants internationaux pour compenser les effets du déclin démographique et renforcer leur tissu économique local. À cet effet, l'ÉTS forme des ingénieures et ingénieurs qui contribueront au développement pour l'ensemble du Québec.

Conclusion

L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) estime que le Québec aura besoin de plus de 50 000 nouveaux professionnels et professionnelles en génie d'ici 2033 pour répondre aux grands projets de société, soit plus de 5 000 ingénieures et ingénieurs par année d'ici les dix prochaines années[17].

Certains domaines sont particulièrement sous pression et risquent de manquer de relève, notamment le génie logiciel et informatique, le génie civil, le génie électrique et l'aérospatiale. L'ÉTS a répondu présente et s'est engagée fermement dans cet effort de formation, en faisant de cet objectif un engagement phare de son Plan stratégique 2022-2027 (réf. Attirer une relève allumée : élargir nos bassins de recrutement tant en région qu'à l'international).

« Depuis des décennies, l'ÉTS entretient des liens étroits avec les entreprises et l'industrie ainsi qu'avec les meilleurs centres de recherche au monde. Ces collaborations doivent s'intensifier dans un contexte où la science ouverte favorise le dialogue sur la science, le partage des connaissances et une meilleure compréhension publique. C'est au cœur de cette mondialisation scientifique que

[17] Ordre des ingénieurs (2023). *Offre et demande de professionnels en génie au Québec - Horizon 2033*, hyperlien : OIQ_ProjectionsOffreDemande_2023-2033_FaitsSaillants.pdf

l'ÉTS souhaite agir, en concertation avec les spécialistes d'ici et d'ailleurs. Les technologies sont appelées à refaçonner le monde afin de pouvoir mieux répondre aux défis et aux besoins changeants. »

– Extrait du Plan stratégique 2022-2027

L'ÉTS joue également un rôle de premier plan dans le cadre de « l'Opération main-d'œuvre » lancée par le ministre du Travail, Jean Boulet, pour soutenir le domaine du génie.

Il est aussi important de souligner que, sur le plan de la recherche, l'apport des étudiantes et étudiants internationaux est considérable. En effet, ils apportent une diversité de talents et d'expertises qui enrichit la recherche appliquée. Pour le seul cas de l'ÉTS, grâce à l'implication des étudiantes et étudiants internationaux, plus de 70 % de l'ensemble des projets de recherche sont réalisés en collaboration avec l'industrie[18], soulignant ainsi l'importance de ces étudiants dans le développement de partenariats technologiques et de nouveaux savoirs, tant au niveau local qu'international.

Ces collaborations sont essentielles afin de répondre aux besoins des entreprises québécoises et de soutenir des secteurs stratégiques de notre économie tels que l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables, les technologies de l'information ainsi que d'autres domaines innovants comme l'aérospatiale et la robotique. Leurs travaux de recherche soutiennent également des pôles industriels majeurs au Québec, menés en partenariat avec de grandes entreprises dans des secteurs comme la santé et la robotique. Cela renforce la position du Québec en tant que joueur incontournable de l'innovation sur l'échiquier mondial.

Ce projet de loi est donc crucial pour l'avenir de nos établissements, de nos étudiantes et de nos étudiants et du Québec. Nous remercions les membres de la Commission des relations avec les citoyens de toute l'attention portée à notre mémoire.

Contact

Jean-Alexandre D'Etcheverry
Directeur du service des affaires publiques et des relations gouvernementales
Jean-Alexandre.Detcheverry@etsmtl.ca

[18] Données internes de l'ÉTS (2024).